



Conseil Municipal

COMPTE-RENDU SUCCINCT

Séance du lundi 28 mars 2022

Le lundi 28 mars 2022, à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle des fêtes sous la présidence de M. Bruno VANDEVILLE, maire, conformément à la convocation qui lui a été faite le mardi 22 mars 2022, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Nombre de membres en exercice : 23 - Secrétaire de séance : Mme Laëtitia LAURENT.

Présents

M. Bruno VANDEVILLE, Mme Laurence MORY, Mme Laëtitia LAURENT, M. Jean Louis POPULAIRE, M. Arnaud GLABIEN, M. Jean-Paul CRAYE, Mme Géraldine MARCHISET, M. Bertrand SIX, M. Philippe DE GUBERNATIS, M. Ludovic VALETTE, Mme Cathy DELPLANQUE, Mme Laëtitia PANNECOCKE, M. Sébastien DESCAMPS, Mme Stéphanie BLONDEL (à partir de 19h18), M. Charles BEAUCHAMP, Mme Sophie LEFEBVRE, Mme Martine PINHEIRO, M. Éric BRIDOUX.

Représentés

M. Serge GIBERT donne pouvoir à M. Jean Louis POPULAIRE, Mme Fatima GHADI donne pouvoir à M. Ludovic VALETTE, M. Gilles COQUELLE donne pouvoir à M. Charles BEAUCHAMP, M. Bertrand MERLIN donne pouvoir à M. Éric BRIDOUX, M. Eric MAQUET donne pouvoir à M. Éric BRIDOUX.

Absente excusée

Mme Stéphanie BLONDEL (jusque 19h18)

Un enregistrement audio de la séance est effectué.

Monsieur le Maire fait part de la décision de démission de Mme Pascale COCKENPOT et souhaite la bienvenue à M. Eric BRIDOUX (suivant de la liste conduite par M. Frédéric NIHOUS) au sein du conseil municipal.

SECRETARIAT DE SÉANCE

Mme Laëtitia LAURENT est chargée d'assurer le secrétariat.

PROCÈS VERBAL

Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal de la réunion du 27 janvier est adopté.

1. [FONCTION PUBLIQUE] – Création d'un emploi permanent à temps complet d'assistant de conservation (filiale culturelle – secteur patrimoine et bibliothèque)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**:

- De créer un poste permanent à temps complet d'assistant de conservation – filiale culturelle – secteur patrimoine et bibliothèque, catégorie B - à compter du 01/10/2022 afin d'assurer les missions suivantes :
 - Participer en collaboration avec Monsieur le Maire ou l'élu délégué à la définition des orientations stratégiques en matière de lecture publique.
 - Organiser, mettre en œuvre et assurer la promotion de la politique culturelle
 - Gérer les équipements culturels, leur projet de fonctionnement et coordonner les plannings
 - Assurer le management opérationnel du service
 - Coordonner et évaluer les projets d'animation culturelle
- De rédiger et annexer la fiche de poste correspondante ;
- De procéder au recrutement d'un agent dans les conditions fixées par le code général de la fonction publique précitée et le décret n°2011-1642 du 23 novembre 2011 (correspondant à la catégorie B), pour assurer les missions qui lui seront confiées ;
- De prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget

2. [FONCTION PUBLIQUE] – Création d'un poste permanent d'assistant d'enseignement artistique

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**:

- De créer un poste permanent à temps non complet d'assistant d'enseignement artistique de 2^{ème} classe - cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique relevant de la catégorie hiérarchique B - à compter du 01/09/2022 afin d'assurer les missions suivantes :
 - Enseigner une discipline artistique
 - Animer, donner des cours et assurer un suivi
 - Élaborer et organiser un projet pédagogique
- De préciser que la durée hebdomadaire de service afférente en fraction sera 12/20èmes d'un temps complet
- D'autoriser dans les conditions prévues par le statut de la fonction publique territoriale, à recruter un agent titulaire ou non titulaire sur un temps non complet.
- Que les crédits correspondants seront calculés dans les limites fixées par les textes de référence et inscrits chaque année au budget.

3. [FONCTION PUBLIQUE] – Modalités et mise en œuvre du télétravail (Ajourné)

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

4. [FONCTION PUBLIQUE] – RIFSEEP : actualisation et intégration de l'IFSE Régie (Reporté)

En raison de l'annulation de la réunion du comité technique du Centre de Gestion prévu le vendredi 25 mars 2022, ce point doit être reporté.

5. [FONCTION PUBLIQUE] – Liste des emplois et conditions d'occupation des logements de fonction (Reporté)

En raison de l'annulation de la réunion du comité technique du Centre de Gestion prévu le vendredi 25 mars 2022, ce point doit être reporté.

6. [DOMAINE ET PATRIMOINE] – Requalification du 29 rue de la Chaussée

Après en avoir délibéré ;

Considérant que M. COQUELLE, M. BEAUCHAMP et Mme LEFEBVRE votent CONTRE ;

Le Conseil municipal, à 19 voix POUR, **DÉCIDE** :

- D'annuler le projet de transformation du 29 rue de la Chaussée en 2 cellules commerciales et un parking de 21 places
- De demander l'annulation du permis de construire référencé PC 059 015 20 O 006
- De solliciter l'annulation des taxes et redevances dues ainsi que le remboursement des sommes déjà versées, soit :
 - 1 090,00 € correspondant au 1^{er} acompte de la taxe d'aménagement
 - 160,00 € correspondant à la redevance archéologique
- D'autoriser Monsieur le maire à accomplir les démarches nécessaires et signer tous documents et actes utiles à l'exécution de la présente décision

7. [DOMAINE ET PATRIMOINE] PC19O0013M01, construction de 27 logements : cession à PARTENORD HABITAT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE** :

- D'approuver la cession des parcelles à la société PARTENORD pour un montant de 1 000€.

	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	D	1818	5001 ALL PIERRE WAUTRICHE	33 ca
	D	1821	LE VILLAGE	03 ca
	D	1714	RUE DU MARAIS	01 a 05 ca
	D	1716	RUE DU MARAIS	13 ca
	D	1718	RUE DU MARAIS	10 a 77 ca
	D	1722	RUE DU MARAIS	88 ca
	D	1724	RUE DU MARAIS	02 ca
	D	2070	RU DU MARAIS	10 a 50 ca
Contenance totale				23 a 71 ca

- De charger l'office notarial de Maître BLANPAIN et GORFINKEL, domicilié à ARLEUX, d'accomplir les formalités.
- D'autoriser Monsieur Le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes et documents nécessaire à l'accomplissement des présentes décisions.
- De préciser que la présente délibération abroge la délibération n°1746 en date du 19 octobre 2018.

8. [DOMAINE ET PATRIMOINE] Manifestation d'intérêt spontanée pour la gestion d'une aire mixte camping et véhicules de loisirs

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**

- De procéder à la mise en concurrence entre CAMPING-CAR PARK et AIRESERVICES pour la gestion d'une aire mixte camping et véhicules de loisirs
- D'approuver les modalités de la consultation telles que définies dans le cahier des Charges
- De procéder à la création d'un jury pour cette procédure et désigner au sein du conseil municipal, outre le maire, M. Bertrand MERLIN, M. Gilles COQUELLE, M. Jean-Paul CRAYE, Mme Laurence MORY, M. Serge GIBERT et M. Jean-Louis POPULAIRE membres de ce jury.

- De donner délégation à Monsieur le maire pour l'attribution étant précisé qu'il devra en tenir compte lors du prochain conseil municipal suivant l'attribution
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs au lancement de cette consultation ainsi qu'à sa procédure.

9. [DOMAINE ET PATRIMOINE] RD135a : Création d'une voie cyclable entre ARLEUX et ESTREES

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**

- De donner son accord pour la création d'une piste cyclable reliant Estrées et Arleux ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant délégué à solliciter les services du Département du Nord et à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

10. [DOMAINE ET PATRIMOINE] – PC0591511D0020, rue du Héron Centré : Rétrocession dans le domaine public des voiries et espaces verts

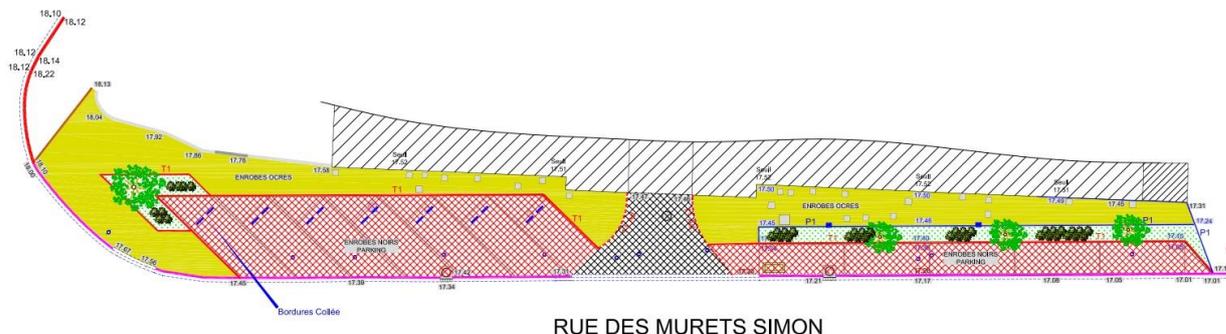
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**

- D'approuver le transfert dans le domaine public du réseau d'éclairage public,
- D'approuver le transfert dans le domaine public de la voirie « rue du Héron Cendré » pour un linéaire de 306 mètres
- D'approuver le transfert dans le domaine public des espaces verts pour une superficie de 1 987 m²
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents et actes utiles à l'exécution de la présente décision.

11. [DOMAINE ET PATRIMOINE] – Aménagement des espaces publics de la rue des Murets Simon

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**

- D'approuver en son principe le projet d'aménagement des espaces publics de la rue des Murets Simon
- De préciser que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif du budget principal 2022.



12. [COMMANDE PUBLIQUE] – Création d'un sas et aménagement du parking de la salle des fêtes (Attribution)

Vu la délibération n°2054, en date du 31 mars 2021, par laquelle le Conseil municipal approuvait le programme de travaux de mise en accessibilité de la salle des fêtes Henri Martel et ses fils (création d'un sas d'entrée, modification des portes de secours, aménagement du parking) pour un montant estimatif de 396 158,58 € HT :

Suivant analyse des offres et avis de la commission pour les marchés à procédure adaptée, réunie en séance le lundi 14 mars 2022, et dans le cadre des délégations qu'il a reçu, Monsieur le Maire a attribué comme suit :

Lot	Entreprise	Global
Lot 01 Démolition Gros œuvre		
Lot 02 Menuiseries extérieures	Cogez Métal	63 845,00 €
Lot 03 Plâtrerie	Logement Rénov	1 776,00 €
Lot 04 Electricité		
Lot 05 Plomberie chauffage		
Lot 06 Carrelage	CK Carrelage	1 114,00 €
Lot 07 Peinture	Color'In	9 442,80 €
Lot 08 VRD	Ent Jean Lefebvre	290 968,14 €

TOTAL		367 145,94 €
--------------	--	---------------------

13. [COMMANDE PUBLIQUE] – Requalification du 2 place du Monument : Réhabilitation et création de surfaces commerciales (Attribution)

Suivant analyse par la commission pour les marchés à procédure adaptée en date de ce 28 mars, Monsieur le Maire a attribué

- Le lot 05 « Plâtrerie Isolation Faux-Plafond » à l'entreprise MP ENTREPRISE
- Le Lot 12 « Chambre froide » à l'entreprise PFC

Lot	Estimation € HT	Entreprise	Offre € HT
1 Démolition Gros œuvre	126 200,00 €	C4M	140 650,28 €
2 Charpente métallique et bois	17 900,00 €		
3 Couverture	36 092,00 €	BSD COUVERTURE	53 926,26 €
4 Menuiseries extérieures	22 430,00 €	COGEZ METAL	21 135,00 €
5 Plâtrerie Isolation Faux-plafond	55 654,00 €	AAAménagement	56 905,03 €
6 Menuiseries intérieures	13 850,00 €	C4M	17 700,63 €
7 Electricité Ventilation Climatisation	51 990,00 €	SAS DEVRED	45 224,95 €
8 Plomberie Sanitaire	22 780,00 €	CVCA	12 406,57 €
9 Carrelage Faïence	27 315,00 €	ARDECCO SAS	26 481,78 €
10 Peinture Revêtement de sol	28 324,00 €	SARL COLOR'IN	19 146,60 €
11 Matériel de cuisine	17 950,00 €	PFC	18 358,66 €
12 Chambre froide		PFC	14 256,97 €
TOTAL 420 485,00 €		TOTAL 426 192,73 €	

14. [FINANCES LOCALES] – Requalification du 2 place du Monument : Demande de subvention (Région)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**

- D'approuver le nouveau plan de financement comme ci-après

Montant HT des dépenses estimées		Financeurs	Financement	
			Montant de la subvention	% (dépenses estimées)
Acquisition	168 000,00 €	Région - Centre bourg	211 364,73 €	35,57%
Travaux - Commerces	407 834,07 €	Etat - Aap Friches	204 068,04 €	34,34%
Equipements - Commerces	18 358,66 €	Etat - FNADT	59 921,42 €	10,08%
		Total subvention	475 354,18 €	80,00%
		Commune	118 838,55 €	20,00%
TOTAL	594 192,73 €	TOTAL	594 192,73 €	100,00%

- De solliciter auprès de la Région une subvention d'un montant de 211 364,73 € correspondant à 35,57 % du montant HT ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents et actes utiles à l'exécution des présentes décisions.

15. [FINANCES LOCALES] – Sécurisation des piétons par création d'une liaison douce : Demande de financement au titre des amendes de police 2021

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**

- De créer un cheminement piétonnier sécurisé pour un montant de 41 009,50 € HT
- De solliciter un financement de 20 000 € au titre des amendes de police 2021
- D'approuver le plan de financement comme ci-après

Montant HT des dépenses estimées		Financeurs	Financement	
			Montant de la subvention	%
Tavaux	41 009,50 €	Département du Nord	20 000 €	44,63%
Maîtrise d'œuvre	3 800,00 €			
		Total subvention	20 000 €	44,63 %
		Commune	24 809,50 €	55,37 %
TOTAL	44 809,50 €	TOTAL	44 809,50 €	100,00%

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente décision

16. [FINANCES LOCALES] – Sécurisation des abords des écoles : Demande de subvention au titre de la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération (ASRDA) 2022

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**

- D'installer une signalisation renforcée à Leds aux abords des écoles pour un montant de 4 040,00 € HT
- De solliciter un financement au titre de la sécurisation des Routes Départementales en Agglomération de 3 030,00 € ; soit correspondant à un taux de 75 % de la dépense subventionnable
- D'approuver le plan de financement comme ci-après

Travaux	HT	Financements	HT	Taux
Signalisation renforcée à Leds	4 040,00 €	Département - ADSRA	3 030,00 €	75,00%
		Sous-total (total des subventions publiques)	3 030,00 €	75,00%
		Participation du demandeur	1 010,00 €	25,00%
TOTAL	4 040,00 €	TOTAL	4 040,00 €	100,00%

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente décision

17. [FINANCES LOCALES] – Réhabilitation et extension de la restauration scolaire, phase 2 : Demande de subventions

Invité à délibérer ;

Considérant que M. COQUELLE, M. BEAUCHAMP et Mme LEFEBVRE s'abstiennent ;

Le Conseil municipal, à 19 voix POUR, **DÉCIDE**

- D'approuver le plan de financement des travaux de réhabilitation du restaurant scolaire (phase 2) pour un montant de 494 381,12 € comme ci-après

Dépenses € HT		Financeurs	Financement	
			Montant de la subvention	% (dépenses estimées)
Réhabilitation	344 689,33 €	Etat - DETR 2022 ADVB 2022	72 943,49 €	14,75%
VRD	104 390,64 €		247 190,56 €	50,00%
Equipements	45 301,15 €			
		Total subvention	320 134,05 €	64,75%
		Commune	174 247,07 €	35,25%
TOTAL	494 381,12 €	TOTAL	494 381,12 €	100,00%

- De solliciter auprès du Département une subvention d'un montant de 247 190,56 € au titre de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs 2022 ; soit à hauteur de 50,00 % de l'enveloppe prévisionnelle de travaux.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents et actes utiles à l'exécution des présentes décisions.

18. [FINANCES LOCALES] – Fonds Communautaire d'Investissement Solidaire (FCIS) 2021-2023

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**

- De solliciter le concours de Douaisis Agglo à hauteur de 150 000 € dans le cadre du FCIS 2021-2023 ;
- D'adopter comme suit le tableau de financement :

Montant HT des dépenses estimées		Financeurs	Financement	
			Montant de la subvention	%
Mise en accessibilité de la salle des fêtes Organisation de stationnement rue des Murets Simon	396 158,58 €	Etat - DSIL 2020	100 000 €	34,86%
	34 072,80 €	FCIS 2021-2023	150 000 €	23,24%
		Total subvention	250 000 €	58,10%
		Commune	180 231,38 €	41,90%
TOTAL	430 231,38 €	TOTAL	430 231,38 €	100,00%

19. [FINANCES LOCALES] – Compte administratif du budget annexe de la Foire à l’Ail fumé

Sur présentation du compte administratif du budget annexe de la « Foire à l’Ail Fumé d’Arleux » pour l’année 2021, par chapitres et par opérations, conformément à la réglementation M1 ;

Considérant que Monsieur le Maire quitte la salle et laisse la présidence à Mme Laurence MORY, première adjointe ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l’unanimité, **ADOpte** le Compte administratif 2021 du budget annexe de la Foire à l’Ail Fumé d’Arleux, lequel peut se résumer comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	759,00 €	45 188,46 €
Dépenses	2 430,00 €	37 796,66 €

× RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap/Art.	Libellé	Prévu N-1	Réalisé N-1
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 550,00 €	7 336,40 €
73	IMPÔTS ET TAXES	19 000,00 €	15 509,40 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	19 500,00 €	22 342,66 €
75	Autres produits de gestion courante	9 130,00 €	- €
	TOTAL DES RECETTES REELLES	54 180,00 €	45 188,46 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		54 180,00 €	45 188,46 €

× DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap/Art.	Libellé	Prévu N-1	Réalisé N-1
.011	Charges à caractère général	47 060,00 €	34 394,57 €
.012	Charges de personnel et frais assimilés	2 390,00 €	2 386,71 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 150,00 €	1 015,38 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	150,00 €	- €
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES		51 750,00 €	37 796,66 €
.023	Virement à la section d'investissement	2 430,00 €	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE L'INVESTISSEMENT		2 430,00 €	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		54 180,00 €	37 796,66 €

× RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap/Art.	Libellé	Prévu N-1	Réalisé N-1
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	759,00 €	759,00 €
.021	Virement de la section de fonctionnement	2 430,00 €	
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		3 189,00 €	759,00 €

× DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap/Art	Libellé	Prévu N-1	Réalisé N-1
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 430,00 €	2 430,00 €
Total des opérations d'équipements		2 430,00 €	2 430,00 €
TOTAL DES DÉPENSES DE L'EXERCICE		2 430,00 €	2 430,00 €

20. [FINANCES LOCALES] – Compte de gestion du budget annexe de la Foire à l'Ail Fumé

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE** :

- De déclarer que le compte de gestion 2021 dressé par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle aucune observation, ni réserve de sa part ;
- D'adopter le compte de gestion 2021 du Budget annexe dressé par le Trésorier.

21. [FINANCES LOCALES] – Affectation des résultats du budget annexe de la Foire à l’Ail Fumé

Vu les résultats inscrits au compte administratif du budget annexe de la « Foire à l’Ail Fumé » pour l’année 2021, lesquels sont conformes au compte de gestion ;

Sur proposition d’affecter 2 430,00 € en section d’investissement et 4 961,80 € en section de fonctionnement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l’unanimité, **DÉCIDE** que les résultats de l’exercice 2021 du budget annexe de la « Foire à l’Ail Fumé » seront affectés comme suit :

- Affectation au compte de recettes 1068 en section d’investissement pour 4 961,80 €
- Report en section de fonctionnement au compte de recettes R002 pour 2 430,00 €

INVESTISSEMENT		Dépenses	Recettes
	Opérations réelles de l'exercice	2 430,00 €	759,00 €
	Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €
	Résultat de l'exercice	-1 671,00 €	
	Résultat de clôture précédent	-759,00 €	
	Total	-2 430,00 €	
	Report d'opérations	0,00 €	0,00 €
Total	-2 430,00 €		
	Reste en investissement (001)	-2 430,00 €	

FONCTIONNEMENT		Dépenses	Recettes
	Opérations réelles de l'exercice	37 796,66 €	45 188,46 €
	Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €
	Résultat de l'exercice	7 391,80 €	
	Résultat de clôture précédent	0,00 €	
	Total	7 391,80 €	
	Besoin en investissement	2 430,00 €	
	Reste en fonctionnement	4 961,80 €	

1068	Affectation Investissement	2 430,00 €
002	Affectation Fonctionnement	4 961,80 €

Mme Stéphanie BLONDEL rejoint la séance à 19h18.

22. [FINANCES LOCALES] – Compte administratif du budget principal

Sur présentation du compte administratif du budget principal pour l'année 2021, par chapitres et par opérations, conformément à la réglementation M14 ;

Considérant que Monsieur le Maire quitte la salle et laisse la présidence à Mme Laurence MORY, première adjointe ;

Invité à délibérer ;

Considérant que M. COQUELLE, M. BEAUCHAMP et Mme LEFEBVRE votent CONTRE ;

Le Conseil municipal, à 20 voix POUR, **ADOPTE** le Compte administratif 2021 du budget principal, lequel peut se résumer comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	1 911 281,81 €	2 805 686,79 €
Dépenses	1 994 866,06 €	1 879 694,39 €

× RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap/Art.	Libellé	Total Budget N-1	Réalisations N-1
.013	Atténuations de charges	53 000,00 €	50 881,81 €
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	206 600,00 €	235 661,47 €
73	IMPÔTS ET TAXES	1 361 088,78 €	1 532 540,44 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	877 839,00 €	945 851,86 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	22 900,00 €	30 572,81 €
76	PRODUITS FINANCIERS	0,50 €	0,54 €
77	Produits exceptionnels divers	0,00 €	10 177,86 €
TOTAL DES RECETTES REELES		2 521 428,28 €	2 805 686,79 €
.042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRES		0,00 €	0,00 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	2 521 428,28 €	2 805 686,79 €
---	----------------	----------------

	+	+
Solde positif N-1	243 786,72 €	243 786,72 €
	=	=
	2 765 215,00 €	3 049 473,51 €

× DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap/Art.	Libellé	Total Budget n-1	Réalisations N-1
.011	Charges à caractère général	828 008,00 €	687 460,63 €
.012	Charges de personnel et frais assimilés	1 030 612,00 €	949 032,16 €
.014	ATTÉNUATIONS DE PRODUITS	2 300,00 €	0,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	250 532,00 €	202 312,59 €
	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	2 111 452,00 €	1 838 805,38 €
66	CHARGES FINANCIERES	40 000,00 €	38 530,36 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 300,00 €	2 358,65 €
.022	Dépenses imprévues	50 000,00 €	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 205 752,00 €	1 879 694,39 €
.023	Virement à la section d'investissement	559 463,00 €	
.042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRES	559 463,00 €	0,00 €

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 765 215,00 €	1 879 694,39 €
---	-----------------------	-----------------------

× RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap/Art.	Libellé	Total Budget N-1	Réalisations N-1
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 843 607,76 €	802 699,31 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00 €	0,00 €
1641	Emprunts ou francs ou EURO	0,00 €	
	Total des recettes d'équipements	2 844 670,76 €	803 763,29 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 098 326,24 €	1 107 518,52 €
.024	PODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	227 000,00 €	
	Total des recettes financières	1 325 326,24 €	1 107 518,52 €
	TOTAL DES OPERATIONS REELLES	4 169 997,00 €	1 911 281,81 €
.021	Virement de la section de fonctionnement	559 463,00 €	0,00 €
.040	Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €
	TOTAL PRELEVEMENT DU FONCTIONNEMENT	559 463,00 €	0,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	559 463,00 €	0,00 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	4 729 460,00 €	1 911 281,81 €
--	-----------------------	-----------------------

× DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	Libellé	Total Budget N-1	Réalisations N -1
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	49 000,00 €	28 228,20 €
204	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 820,00 €	8 816,62 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	369 404,47 €	254 849,24 €
	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 668 604,81 €	1 536 799,57 €
2111	204 : Acquisition de terrains	170 000,00 €	86 025,98 €
2135	274: Réhabilitation école F. Noël	137 500,00 €	41 583,60 €
2315	278: Réhabilitation de la salle Marcel Paul	20 000,00 €	4 251,86 €
21534	281: Eclairage Public (3)	34 600,00 €	0,00 €
2315	290: Aménagement de la place de la mairie	110 896,76 €	64 755,02 €
2313	293: Rénovation de l'Eglise	40 000,00 €	0,00 €
2315	309 : Revitalisation centre-bourg	47 180,00 €	15 420,00 €
2313	310 : Accessibilité des ERP	30 476,51 €	25 643,03 €
2313	311 : Ateliers municipaux	29 640,22 €	29 545,35 €
2313	313 : Salle des fêtes (2)	100 000,00 €	4 501,46 €
2138	316 : Reconquête des espaces naturels	52 000,00 €	1 764,00 €
2135	317 : Aménagement au camping municipal	12 000,00 €	9 399,54 €
2118	319 : Classement des voyettes dans le domaine public	4 198,98 €	0,00 €
2313	320 : Restauration scolaire	732 707,65 €	77 703,74 €
	321 : Accueil de loisirs	800,00 €	11,16 €
2315	322 : Aménagement RD 65	361 873,89 €	330 135,40 €
2315	323 : Piste cyclable	1 700,00 €	0,00 €
2313	324 : Halle de marché	434 945,74 €	386 358,42 €
2315	327 : Aménagement place du Monument	118 868,02 €	100 597,35 €
2315	328 : Complexe sportif J. Noël	26 100,00 €	8 877,60 €
2115	329 : Centre bourg 16 place du Monument	350 933,43 €	52 053,64 €
	333 : 29 rue de la Chaussée	20 000,00 €	6 156,00 €
2313	335 : Requalification 2 place du Monument	246 500,00 €	171 375,96 €
2315	336 : Parking rue du centre	40 000,00 €	29 026,08 €
2315	337 : Poumon vert	30 000,00 €	12 098,27 €
2315	339 : 11 rue de la Chaussée	64 000,00 €	59 701,84 €
2315	340 : Jardins partagés	364 320,00 €	0,00 €
2313	341 : Centre culturel	25 000,00 €	19 404,00 €
2313	342 : Huttes communales	23 000,00 €	0,00 €
2313	343 : 1 rue du Château	13 000,00 €	0,00 €
	Total des dépenses d'équipements	4 099 829,28 €	1 828 693,63 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	5 000,00 €	957,39 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	166 000,00 €	165 215,04 €
	Total des dépenses financières	171 000,00 €	166 172,43 €
	TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE L'EXERCICE	4 270 829,28 €	1 994 866,06 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	4 270 829,28 €	1 994 866,06 €
	+	+
Solde négatif N-1	448 630,72 €	448 630,72 €
	=	=
TOTAL	4 719 460,00 €	2 443 496,78 €

23. [FINANCES LOCALES] – Compte de gestion du budget principal

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE** :

- De déclarer que le compte de gestion 2021 dressé par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle aucune observation, ni réserve de sa part ;
- D'adopter le compte de gestion 2021 du Budget principal dressé par Monsieur le Trésorier.

24. [FINANCES LOCALES] – Affectation des résultats du budget principal

Vu les résultats inscrits au compte administratif du budget principal pour l'année 2021, lesquels sont conformes au compte de gestion ;

Sur proposition d'affecter 812 085,97 € en section d'investissement et 357 693,15 € en section de fonctionnement.

Invité à délibérer ;

Considérant que M. COQUELLE, M. BEAUCHAMP et Mme LEFEBVRE votent CONTRE ;

Le Conseil municipal, à 20 voix POUR, **DÉCIDE** que les résultats de l'exercice 2021 du budget principal seront affectés comme suit :

- Affectation au compte de recettes 1068 en section d'investissement pour 812 085,97€
- Report en section de fonctionnement au compte de recettes R002 pour 357 693,15 €

INVESTISSEMENT		Dépenses	Recettes
	Opérations réelles de l'exercice	1 994 866,06 €	
Opérations d'ordre	0,00 €		0,00 €
Résultat de l'exercice		-83 584,25 €	
Résultat de clôture précédent		-448 630,72 €	
Total		-532 214,97 €	
Report d'opérations	1 674 273,69 €		1 394 402,69 €
Total		-812 085,97 €	
	Reste en investissement (001)		-812 085,97 €

FONCTIONNEMENT		Dépenses	Recettes
	Opérations réelles de l'exercice	1 879 694,39 €	2 805 686,79 €
	Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €
	Résultat de l'exercice	925 992,40 €	
	Résultat de clôture précédent	243 786,72 €	
	Total	1 169 779,12 €	
	Besoin en investissement	812 085,97 €	
	Reste en fonctionnement	357 693,15 €	
1068	Affectation Investissement	812 085,97 €	
002	Affectation Fonctionnement	357 693,15 €	

25. [FINANCES LOCALES] – Taux d'imposition 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles 1639A, 1379 et 1407 et suivants, ainsi que l'article 1636B sexies relatifs aux impôts locaux, à la fixation et au vote des taux d'imposition.

Sur proposition de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2022

	<i>Taux 2020 de la strate 2000 à 3500 hab</i>	Taux 2021	Proposition 2022
Taxe foncière sur les propriétés bâties	17,67%	38,12 % (18,83% + 19,29%)	18,83 % + 19,29%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	48,95%	62,48 %	62,48 %

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE** de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2022 et donc de les porter à :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 38,12 %
- Taxe foncière sur propriétés non bâties : 62,48 %

26. [FINANCES LOCALES] – Autorisation de programme et crédits de paiement

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**

- De confirmer les décisions antérieures pour les AP/CP suivantes :

- **Opération 278 – Réhabilitation de la salle Marcel Paul**

Montant de l'opération initiale	Montant de l'opération actualisée	Réalisations antérieures	Report	Budget 2022
1 778 479,43 €	1 821 329,43 €	1 805 581,29 €	15 748,14 €	- €

- **Opération 290 – Aménagement de la place de la mairie**

Montant de l'opération actualisée	Réalisations antérieures	Report	Budget 2022
846 000,00 €	799 858,26 €	46 141,74 €	- €

- **Opération 324 – Halle de marché**

Montant de l'opération	Réalisations antérieures	Report	Budget 2022
555 000,00 €	506 412,68 €	48 587,32 €	- €

- D'abonder les crédits pour l'année 2022 pour les AP/CP suivantes :

- **Opération 322 – Aménagement de la RD 65**

Montant de l'opération initiale	Montant de l'opération actualisée	Réalisations antérieures	Report	Budget 2022
433 127,12 €	443 127,12 €	401 388,63 €	31 738,49 €	10 000,00 €

- **Opération 329 – 16 place du Monument**

Montant de l'opération initiale	Montant de l'opération actualisée	Réalisations antérieures	Report	Budget 2022
527 523,51 €	567 523,51 €	228 643,72 €	298 879,79 €	40 000,00 €

27. [FINANCES LOCALES] – Budget primitif du budget annexe de la Foire à l'Ail Fumé

Sur proposition du budget primitif du budget annexe de la Foire à l'Ail Fumé pour l'année 2022 – par chapitres et par opérations conformément à la nomenclature M14 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **ADOpte** le budget annexe de la Foire à l'Ail Fumé qui s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de

- 66 250,00 € en section de fonctionnement
- 6 430,00 € en section d'investissement

× DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap/Art.	Libellé	Prévu N-1	Réalisé N-1	Proposition N
.011	Charges à caractère général	47 060,00 €	34 394,57 €	57 850,00 €
.012	Charges de personnel et frais assimilés	2 390,00 €	2 386,71 €	3 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 150,00 €	1 015,38 €	1 200,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	150,00 €	- €	200,00 €
	TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES	51 750,00 €	37 796,66 €	62 250,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	2 430,00 €		4 000,00 €
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE L'INVESTISSEMENT	2 430,00 €		4 000,00 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	54 180,00 €	37 796,66 €	66 250,00 €

× RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap/Art.	Libellé	Prévu N-1	Réalisé N-1	Proposition N
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 550,00 €	7 336,40 €	7 000,00 €
73	IMPÔTS ET TAXES	19 000,00 €	15 509,40 €	16 000,00 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	19 500,00 €	22 342,66 €	20 500,00 €
75	Autres produits de gestion courante	9 130,00 €	- €	14 788,20 €
77	Produits exceptionnels divers	- €	- €	3 000,00 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES	54 180,00 €	45 188,46 €	61 288,20 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	54 180,00 €	45 188,46 €	61 288,20 €

	+	+	+
Solde N-1	- €	- €	4 961,80 €
	=	=	=
Total	54 180,00 €	45 188,46 €	66 250,00 €

× RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap/Art.	Libellé	Prévu N-1	Réalisé N-1	Proposition
.021	Virement de la section de fonctionnement	2 430,00 €		4 000,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENTS	3 189,00 €	759,00 €	6 430,00 €

	+	+	+
Solde N-1			
	=	=	=
Total	3 189,00 €	759,00 €	6 430,00 €

× DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap/Art	Libellé	Prévu N-1	Réalisé N-1	Proposition Budget N
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 430,00 €	2 430,00 €	- €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	- €	- €	4 000,00 €
Total des opérations d'équipements		2 430,00 €	2 430,00 €	4 000,00 €

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS	2 430,00 €	2 430,00 €	4 000,00 €
---	------------	------------	------------

			+
Solde N-1	759,00 €	759,00 €	2 430,00 €
	=	=	=
Total	3 189,00 €	3 189,00 €	6 430,00 €

28. [FINANCES LOCALES] – Foire à l'Ail Fumé 2022 : Demande de subventions

Vu le budget primitif du budget annexe de la Foire à l'Ail Fumé pour l'année 2022 ;

Sur proposition de solliciter une aide financière auprès de la Région ainsi que du Département ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**

- De solliciter une subvention d'un montant de 15 000,00 € auprès de la Région
- De solliciter une subvention d'un montant de 5 000,00 € auprès du Département

29. [FINANCES LOCALES] – Associations locales : Demande de subventions

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**

- D'accorder une subvention de fonctionnement d'un montant de **560 €** à l' **Association des anciens combattants**
- D'accorder une subvention de fonctionnement d'un montant de **400 €** à **L'étoile de Lili**
- D'accorder une subvention de fonctionnement d'un montant de **300 €** à l'association **Les amis du parcours**
- D'accorder une subvention de fonctionnement d'un montant de **300 €** au **Secours Populaire Français**
- D'accorder une **aide d'urgence à l'Ukraine** de **1 000 €** via le Faceco

30. [FINANCES LOCALES] – Remboursement de location de terrain : HLL 156 chemin de la Rivière du Moulin

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DÉCIDE**

- D'approuver le remboursement à Madame BRIEZ Maryse d'une somme totale de 1 279,71 €
- D'autoriser Monsieur le maire, ou son représentant, à effectuer les démarches nécessaires et signer tous les actes utiles à l'accomplissement de la présente décision.

31. [FINANCES LOCALES] – Budget primitif du budget principal

Sur proposition du budget primitif du budget principal pour l'année 2022 – par chapitres et par opérations conformément à la nomenclature M14 ;

Après en avoir délibéré ;

Considérant que M. COQUELLE, M. BEAUCHAMP et Mme LEFEBVRE votent CONTRE ;

Le Conseil municipal, à 20 voix POUR, **ADOpte** le budget primitif du budget principal 2022 qui s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de

- 3 034 179,65 € en section de fonctionnement
- 5 866 241,49 € en section d'investissement

× RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap/Art	Libellé	Total Budget N-1	Réalisations N-1	Proposition N
.013	Atténuations de charges	53 000,00 €	50 881,81 €	43 600,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	206 600,00 €	235 661,47 €	161 990,00 €
73	IMPÔTS ET TAXES	1 361 088,78 €	1 532 540,44 €	1 489 632,00 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	877 839,00 €	945 851,86 €	955 264,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	22 900,00 €	30 572,81 €	26 000,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	0,50 €	0,54 €	0,50 €
77	Produits exceptionnels divers	0,00 €	10 177,86 €	0,00 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES	2 521 428,28 €	2 805 686,79 €	2 676 486,50 €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRES	0,00€	0,00 €	0,00€
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2 521 428,28 €	2 805 686,79 €	2 676 486,50 €

	+	+	+
Solde positif N-1	243 786,72 €	243 786,72 €	357 693,15 €
	2 765 215,00 €	3 049 473,51 €	3 034 179,65 €

× DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap/Art.	Libellé	Total Budget n-1	Réalisations N-1	Proposition N
.011	Charges à caractère général	828 008,00 €	687 460,63 €	884 500,00 €
.014	ATTÉNUATIONS DE PRODUITS	2 300,00 €	0,00 €	5 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	250 532,00 €	202 312,59 €	253 988,20 €
	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	2 111 452,00 €	1 838 805,38 €	2 234 875,18 €
66	CHARGES FINANCIERES	40 000,00 €	38 530,36 €	42 000,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 300,00 €	2 358,65 €	5 000,00 €
.022	Dépenses imprévues	50 000,00 €		50 000,00 €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 205 752,00 €	1 879 694,39 €	2 331 875,18 €
.023	Virement à la section d'investissement	559 463,00 €		691 399,85 €
.042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	10 904,62 €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRES	559 463,00 €	0,00 €	702 304,47 €
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 765 215,00 €	1 879 694,39 €	3 034 179,65 €

Solde négatif N-1	
	=
	3 034 179,65 €

× RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap/Art.	Libellé	Total Budget N-1	Réalisations N-1	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 843 607,76 €	802 699,31 €	3 184 827,05 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00 €	0,00 €	600 000,00 €
	Total des recettes d'équipements	2 844 670,76 €	803 763,29 €	3 784 827,05 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 098 326,24 €	1 107 518,52 €	1 091 489,97 €
.024	PODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	227 000,00 €		287 620,00 €
	Total des recettes financières	1 325 326,24 €	1 107 518,52 €	1 379 109,97 €
	TOTAL DES OPERATIONS REELLES	4 169 997,00 €	1 911 281,81 €	5 163 937,02 €
.021	Virement de la section de fonctionnement	559 463,00 €	0,00 €	691 399,85 €
.040	Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	10 904,62 €
	TOTAL PRELEVEMENT DU FONCTIONNEMENT	559 463,00 €	0,00 €	702 304,47 €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	559 463,00 €	0,00 €	702 304,47 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	4 729 460,00 €	1 911 281,81 €	5 866 241,49 €

	+		+
Solde positif N-1		0,00 €	
	=		=
TOTAL		4 729 460,00 €	5 866 241,49 €

× DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	Libellé	Total Budget N-1	Réalisations N -1	TOTAL
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	49 000,00 €	28 228,20 €	23 771,00 €
204	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 820,00 €	8 816,62 €	20 000,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	369 404,47 €	254 849,24 €	378 364,49 €
	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 668 604,81 €	1 536 799,57 €	4 740 265,03 €
	204 : Acquisition de terrains	170 000,00 €	86 025,98 €	22 039,00 €
	274: Réhabilitation école F. Noël	137 500,00 €	41 583,60 €	95 000,00 €
	278: Réhabilitation de la salle Marcel Paul	20 000,00 €	4 251,86 €	15 748,14 €
	281: Eclairage Public (3)	34 600,00 €	0,00 €	34 000,00 €
	290: Aménagement de la place de la mairie	110 896,76 €	64 755,02 €	46 141,74 €
	293: Rénovation de l'Eglise	40 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €
	309 : Revitalisation centre-bourg	47 180,00 €	15 420,00 €	45 000,00 €
	313 : Salle des fêtes (2)	100 000,00 €	4 501,46 €	486 000,00 €
	316 : Reconquête des espaces naturels	52 000,00 €	1 764,00 €	197 000,00 €
	317 : Aménagement au camping municipal	12 000,00 €	9 399,54 €	86 600,00 €
	319 : Classement des voyettes dans le domaine public	4 198,98 €	0,00 €	4 198,00 €
	320 : Restauration scolaire	732 707,65 €	77 703,74 €	1 623 314,34 €
	322 : Aménagement RD 65	361 873,89 €	330 135,40 €	41 738,49 €
	323 : Piste cyclable	1 700,00 €	0,00 €	1 700,00 €
	324 : Halle de marché	434 945,74 €	386 358,42 €	48 587,32 €
	327 : Aménagement place du Monument	118 868,02 €	100 597,35 €	22 200,00 €
	328 : Complexe sportif J. Noël	26 100,00 €	8 877,60 €	102 222,00 €
	329 : Centre bourg 16 place du Monument	350 933,43 €	52 053,64 €	338 879,00 €
	333 : 29 rue de la Chaussée	20 000,00 €	6 156,00 €	38 844,00 €
	335 : Requalification 2 place du Monument	246 500,00 €	171 375,96 €	575 124,00 €
	336 : Parking rue du centre	40 000,00 €	29 026,08 €	20 973,00 €
	337 : Poumon vert	30 000,00 €	12 098,27 €	17 901,00 €
	339 : 11 rue de la Chaussée	64 000,00 €	59 701,84 €	8 298,00 €
	340 : Jardins partagés	364 320,00 €	0,00 €	205 000,00 €
	341 : Centre culturel	25 000,00 €	19 404,00 €	40 596,00 €
	342 : Huttes communales	23 000,00 €	0,00 €	40 900,00 €
	343 : 1 rue du Château	13 000,00 €	0,00 €	250 300,00 €
	344 : Acquisition immobilière			117 961,00 €
	345 : Liaison douce			54 000,00 €
	346 : Protection et sécurisation			120 000,00 €
	Total des dépenses d'équipements	4 099 829,28 €	1 828 693,63 €	5 162 400,52 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	5 000,00 €	957,39 €	4 626,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	166 000,00 €	165 215,04 €	167 000,00 €
	Total des dépenses financières	171 000,00 €	166 172,43 €	171 626,00 €
	TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE L'EXERCICE	4 270 829,28 €	1 994 866,06 €	5 334 026,52 €
	TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRES	0,00 €	0,00 €	0,00 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	4 270 829,28 €	1 994 866,06 €	5 334 026,52 €
	+	+	+
Solde négatif N-1	448 630,72 €	448 630,72 €	532 214,97 €
	=	=	=
TOTAL	4 719 460,00 €	2 443 496,78 €	5 866 241,49 €

32. [DIVERS] : Motion de défense de la commune relative à la mise en place des CTG

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **ADOpte** la motion suivante :

« La création en 2002 de la **Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD)**, devenue **Douaisis Agglo**, a fortement réduit les interventions du **Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux (SIRA)** qui a perdu, en peu de temps, les compétences assainissement, électrification et collecte des déchets. Le SIRA est alors devenu un Sivom vidé de sa substance dans lequel la commune d'Arleux ne se retrouvait plus : à l'initiative de **Patrick Masclet**, par ailleurs président de l'**Association des Maires du Nord (AMN)**, avec une grande persévérance, le départ de la commune d'Arleux du syndicat est acté en septembre 2015. Le syndicat demeure toujours avec quinze communes adhérentes qui nous encerclent géographiquement ; les activités se sont recentrées sur le lien social en constituant progressivement un Centre Socio-Culturel.

L'an dernier, la **Caisse d'Allocations Familiales (CAF)** du Nord nous a fait part de l'obligation, pour bénéficier de ses financements, de se constituer en bassin de vie sous forme de **Convention Territoriale Globalisée (CTG)**. Lors des réunions techniques préparatoires, nous avons fait part des difficultés de la mise en œuvre opérationnelle compte tenu de l'histoire locale.

Devant le refus de treize communes voisines (sur les quinze) et du SIRA de travailler avec nous, une réunion de conciliation s'est tenue le vendredi 18 février en la salle des fêtes de Roucourt, en présence d'élus de la commune, de délégués du SIRA, de représentants de la CAF du Nord dont la présidente du Conseil d'administration, madame **Lydie Librizzi**. Le ton s'est alors durci et il a été formellement demandé d'adhérer au SIRA, au prétexte que nous ne serions, selon des élus du SIRA, pas à 27 000 € près de cotisation dans notre budget annuel ; à défaut, selon la CAF, tous les financements seraient perdus à compter de 2023, soit environ 50 000 € par an.

La commune réitère son souhait de conventionnement simple avec le SIRA pour mettre en œuvre la CTG, sans adhésion, comme nous le faisons pour le Réseau d'Assistants Maternels. »

33. [DIVERS] : Motion de soutien au peuple ukrainien

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **ADOpte** la motion suivante : :

« Le Conseil Municipal de la ville d'Arleux condamne fermement l'agression russe en Ukraine. Le nationalisme de Vladimir Poutine l'a conduit à agresser un pays démocratique malgré toutes les tentatives diplomatiques de l'Europe et particulièrement de la France. Des sanctions fortes s'imposent et un soutien au peuple d'Ukraine. La commune affirme son soutien au peuple et aux pacifistes russes. »

34. [URBANISME] : Permis de construire

PERMIS ACCORDES :

- PA 059 015 19 O 0002 M 01 _ rue du Marais _ Création d'un bassin, suppression et subdivision de lots, nouvelle numérotation
- PC 059 015 19 O 0013 M 01 _ Allée Wautriche _ retrait de parcelle, modification de la volumétrie, déplacement garage, adaptation des pignons, correction des surfaces de plancher
- PC 059 015 21 O 0007 _ 2 rue de La Chaussée _ Réhabilitation et extension du Centre Culturel Patrick MACLET
- PC 059 015 21 O 0008 _ Chemin de Brunémont (parcelle B 2161) _ Construction d'une maison individuelle
- PC 059 015 21 O 0009 _ Chemin des Croix (parcelle B 2186) _ Construction d'une maison individuelle
- PC 059 015 21 O 0011 _ Chemin des Croix (parcelle B 2161) _ Construction d'une salle de réception (avec annulation du PC 059 015 20 O 0018)

PERMIS REFUSES :

- PC 059 015 20 O 0018 M 01 _ Chemin des croix (parcelle B 2161) _ Modification de l'implantation du bâtiment, des places de parkings, déplacement de l'entrée, aménagement paysager _ **Nécessite le dépôt d'un nouveau permis**
- PC 059 015 21 O 0010 _ Lotissement STEMPNIAK Lot 14 _ Construction d'une maison individuelle _ **Déclaration d'ouverture de chantier, déclaration attestation la fin et la conformité des travaux autorisation de procéder à la vente ou à la location des lots non fournies par l'aménageur.**
- PC 059 015 21 O 0012 _ Lotissement STEMPNIAK lot 03 _ Construction d'une maison individuelle _ **Déclaration d'ouverture de chantier, déclaration attestation la fin et la conformité des travaux, autorisation de procéder à la vente ou à la location des lots non fournies par l'aménageur.**

35. [URBANISME] : Déclarations de travaux

TRAVAUX AUTORISES :

- DP 059 015 21 O 0019 _ 129 rue André Joseph Leglay _ Réfection toiture hangar
- DP 059 015 21 O 0020 _ 55 bis rue du Marais _ Garage
- DP 059 015 21 O 0023 _ 40 rue Fily _ Abri de jardin
- DP 059 015 21 O 0024 _ 43 rue Fily _ Carport
- DP 059 015 21 O 0027 _ rue Salvador Allende (Salle des fêtes) _ Création d'un sas d'entrée et aménagement du parking
- DP 059 015 21 O 0028 _ 27 rue de La Poste _ Clôture
- DP 059 015 21 O 0029 _ 52 rue du Bias _ Réfection toiture et fenêtre de toit
- DP 059 015 21 O 0030 _ 42 rue Philippe Antoine Merlin _ Clôture
- DP 059 015 21 O 0031 _ 46 rue du 8 mai 1945 _ Pose de deux velux
- DP 059 015 21 O 0032 _ 271 rue André Joseph Leglay _ Panneaux solaires
- DP 059 015 21 O 0033 _ rue André Joseph Leglay (B 2186) _ Mur
- DP 059 015 21 O 0034 _ 766 rue André Joseph Leglay _ Panneaux photovoltaïques
- DP 059 015 21 O 0035 _ 6 rue du Château _ Clôture
- DP 059 015 21 O 0036 _ 4 rue de Douai _ Fenêtre de toit
- DP 059 015 21 O 0037 _ 425 rue André Joseph Leglay _ Panneaux solaires
- DP 059 015 21 O 0038 _ 678 Chemin du Halage _ Rénovation mur, pose d'une nouvelle toiture, fenêtres et portes
- DP 059 015 21 O 0039 _ 3 rue des Lumières _ Changement de vitrine
- DP 059 015 22 O 0001 _ 643 rue André Joseph Leglay _ Construction d'une véranda
- DP 059 015 22 O 0004 _ 93 rue du Marais _ Clôture

36. [URBANISME] : Déclarations d'intention d'aliéner

- 9 Avenue de La Gare (B 1169 – B 1773)
- 6 rue Jean Moulin (D 1425)
- 31 rue de Douai (ZC 100)
- 750D rue André Joseph Leglay (B 2185)
- 290 Chemin du Halage (B 1378)
- 253 rue de Cantin (B 592)
- Avenue de La Gare (B 1155, B 1492, B 1493)

- 768 Chemin du Halage (B 1533, B 503)
- Petit Marais (B 506) _ Prémption de La Commune
- Lieudit Le Village (B 462, D 1063, D 157)
- 56 rue du Marais (D 1063, D 157)
- Lieudit Clos du Cimetière (B 462, D 1063)
- Lieudit Clos du Cimetière (B 462, B 463)
- 32 rue du Bias (D 417, D 418)
- 48 rue de La Chaussée (D 1926, D 1928)
- 43 rue du Macarons (ZI 248, ZI 315, ZI 324, ZI 336, ZI 362)
- 655 rue André Joseph Leglay (B 1297, B 1363)

37. [DIVERS] : Calendrier des prochains évènements

Monsieur le Maire clôt la réunion en invitation le Conseil à l'inauguration de l'espace Sylviane Bonk le samedi 2 avril 2022 à 11 heures.



**Vu, le secrétaire de séance,
Mme Laëtitia LAURENT**

Les membres du Conseil Municipal,

VANDEVILLE Bruno	MORY Laurence
POPULAIRE Jean-Louis	GLABIEN Arnaud
CRAYE Jean-Paul	MARCHISET Géraldine
SIX Bertrand	DE GUBERNATIS Philippe
VALETTE Ludovic	DELPLANQUE Cathy
PANNECOCKE Laëtitia	DESCAMPS Sébastien
BLONDEL Stéphanie	BEAUCHAMP Charles
LEFEBVRE Sophie	PINHEIRO Martine
BRIDOUX Eric	